



Assemblée Générale de Masc  
le 29 novembre 2025

Début à 9 heures 15  
lieu : salle des Fêtes de Montilliers

Excusés : Dabin Patrice, Gode Michel, Mousset Richard, Piron Marie

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

Mot du président  
Bilan des prestations de l'année par le secrétaire  
Bilan financier par le trésorier  
Questions diverses  
Renouvellement du bureau

\*\*\*\*\*

En préambule, Christophe Mollens fait part de sa démission pour raisons personnelles.  
Sa vie privée nécessite une grande disponibilité pour les 3 prochaines années.

\*\*\*\*\*

Mot du Président Patrick Ploteau.

Bienvenue à tous.

⇒ Une année sans problèmes majeurs, sauf une petite chute sans gravité à Cassons pour un collègue, dans un contexte délicat de portage d'un commissaire sur des routes étroites et piégeuses. Cela nous rappelle l'importance de l'accueil / formation / tutorat pour les nouveaux membres.

⇒ Baisse des organisations des courses cyclistes en Maine et Loire. Phénomène national mais plus particulièrement sensible dans notre département. Les causes sont multiples : baisse des financements (subventions et sponsoring), complexité administrative croissante avec obligation d'une dématérialisation parfois encore peu adaptée, difficulté à trouver des bénévoles notamment des signaleurs, vieillissement des dirigeants dans les clubs cyclistes.

Masc va devoir s'adapter en ciblant d'autres types de prestation, par exemple les Triathlons. Les épreuves de masse se développent d'une façon générale.

⇒ Fonctionnement de Masc : les demandes de réponse par mail ne donnent pas lieu à des réactions adaptées. Soit pas de réponse, soit réponse à tous ce qui encombre les boîtes mails. Une ambiguïté perdure sur la recherche d'un remplaçant, qui aboutit à des situations non satisfaisantes. Même si le règlement de base prévoit que chaque motard doit trouver son remplaçant, le rôle du secrétaire reste important pour les suites :

***MASC – moto assistance sécurité course***



convocations aux manifestations, fiche référent. Si l'information n'est pas partagée après avoir trouvé un remplaçant, cela ne fonctionne plus. Il y a télescopage avec les demandes du secrétaire pour les nouvelles demandes de prestations au fil de l'année.  
Il faut retravailler cette question qui n'est pas nouvelle dans les problématiques de Masc.

\*\*\*\*\*

Mot du secrétaire :

Masc a assuré 38 prestations en 2025 contre 48 en 2024.  
Trois interventions ont concerné du renfort auprès d'associations voisines.  
Neuf demandes de prestations ont fait l'objet d'une annulation ou de non suite.  
365 prestations motards ont été mises en œuvre contre 440 en 2024.

\*\*\*\*\*

Présentation du Bilan Financier par le trésorier.  
(cf documents en annexe)

\*\*\*\*\*

Questions diverses :

⇒ Alain Chotard signale qu'il a été interpellé par des bénévoles ou des cyclistes pour regretter que Masc ne soit pas exemplaire sur les questions de consommation d'alcool. Un autre incident a fait réagir, une explication sous forme d'engueulade après la fin d'une manifestation en présence de témoins (public et organisation).  
Sur la manifestation de Doué, les représentants référents de Masc sur l'événement n'étaient plus présents pour les discours des officiels qui ont pourtant évoqué les missions de notre association. Le stand Masc avait été démonté de façon prématurée avant également les discours.  
Ces différents points sont gênants pour l'image de l'association et il faudrait que du changement intervienne.  
⇒ Alain Chotard poursuit au sujet de Roulez pour l'Espoir. Le motif invoqué pour pousser au départ de RPE était l'impossibilité de recueillir des dons de sponsors. Maintenant que la séparation est effective, quels sont les sponsors que l'on a pu de nouveau solliciter et quelles sommes ont été recueillies.  
Au passage, un grand merci est adressé aux motards de la Masc qui se sont mobilisés pour RPE.  
⇒ Loïc Chotard complète le propos en indiquant que lui-même avait été interpellé par les bénévoles de la voiture balai sur Anjou Vélo Vintage au sujet de la consommation d'alcool des motards de Masc.  
Pour sa part, il regrette la scission de RPE et Masc, car une telle opération ne peut qu'apporter du plus à Masc en termes d'image, ainsi que pour ses motards.



Il rappelle que la décision de séparer RPE et Masc a été actée en bureau, mais qu'il aurait été plus normal de soumettre la question à l'ensemble des membres par un vote en assemblée plénière.

⇒ Olivier Morin : Revient sur son problème à Cassons (légère chute avec un commissaire de course). Les injonctions et les directives d'un jeune commissaire agité n'ont pas permis d'agir en toute sérénité.

A y réfléchir, Olivier pense qu'il faut améliorer l'insertion des nouveaux membres : organiser une formation avec parrainage, profiter de l'expérience de tous car certains sont déjà bien expérimentés, s'appuyer sur un support pédagogique.

Les bases sont là aujourd'hui, mais il faut structurer et renforcer l'accueil/formation/insertion avec un parcours et un suivi.

⇒ Luc Badillet : Demande si des nouveaux motards s'annoncent pour 2026.  
Réponse du secrétaire : 5 motards ont pris contact.

⇒ Laurent Baranger : Il constate qu'un briefing est organisé sur chaque événement, mais qu'en revanche, il n'existe pas de débriefing. Cela aurait une utilité pour éviter de revenir après des mois voire des années sur des incidents ou des manquements qui peuvent nuire à l'image de Masc et créer des tensions entre motards avec du non-dit. Le secrétaire indique qu'une fiche référent existe, qui est établie après chaque manifestation, et que doivent y figurer les problèmes rencontrés. Le bureau pourrait s'en saisir en cas de problème pour débriefer avec les parties prenantes.

⇒ Pascal Derouet : Les formations vont revenir l'année prochaine (elles étaient suspendues pour cas de cause majeure évidemment). Attention, les motards ne sont pas assez motivés ou déterminés pour y participer : 1 ou 2 s'inscrivent au final seulement ce qui ne va pas.

A ce sujet, Stéphane Chevallier propose que ces formations deviennent obligatoires.

⇒ Calendrier : Cette année, les inscriptions pour les présences aux événements n'ont pas été bien prises en compte suite à l'appel sur Internet. Ceux absents à la réunion du calendrier Masc ont été pénalisés. Suite à la réunion d'autres ont constaté que leur inscription qui semblait validée n'était confirmée ensuite.

Le système ne fonctionne pas bien, et souffre d'une opacité très démotivante.

Certains sont sur toutes les belles prestations, y compris celles nouvelles en cours d'année, mais ils sont peu nombreux et c'est toujours les mêmes.

Le secrétaire indique qu'une autre méthode est prévue pour 2026.

⇒ William Baillif : Il signale que la réponse à la question d'Alain Chotard sur l'arrivée des nouveaux sponsors suite au départ de RPE n'a pas fait l'objet d'une réponse.

⇒ Le secrétaire Gilles Drilleau : Il fait part de son sentiment qu'une partie de l'assemblée est dans la logique de créer un problème.

⇒ Philippe Savatier appelle les collègues présents à intervenir plutôt de façon constructive. L'avenir de Masc est en jeu, tout le monde est bénévole, il faut bien sûr traiter les choses à améliorer mais dans un esprit positif et collectif.



- ⇒ Stéphane Chevallier ajoute « qu'on n'est pas là pour se tirer dans les pattes », mais que si certains ne se sentent pas bien au sein de Masc, c'est à eux d'en tirer les conséquences et de quitter l'association.
- ⇒ Marc Menet : vient tempérer les propos en soulignant qu'on peut aussi choisir de rester, et de s'investir pleinement pour favoriser l'évolution des choses.
- ⇒ Gilles Drilleau : la fonction de secrétaire est très prenante compte-tenu du nombre de manifestations et de motards intervenants, mise en place logistique des prestations, puis contrôle de la bonne réalisation après événement.
- ⇒ William Baillif : il confirme la nécessité d'une bonne disponibilité pour le secrétariat pour avoir lui-même exercé la fonction. Toutefois quand il a passé la main, il souhaitait gérer le site Internet et les réseaux sociaux, comme responsable, tout en restant dans le bureau.  
Mais le secrétaire a bloqué toute idée de changement avec des reproches pour n'avoir pas demandé la permission avant toute modification sur le site.  
Cette impossibilité d'agir bien qu'étant responsable de la mission a provoqué le départ de William du bureau et le renoncement à la mission.  
Cet épisode est cité pour illustrer la grande difficulté du secrétaire à déléguer et à ne pas garder la main sur tout le fonctionnement. C'est ce comportement en plus parfois un peu raide qui décourage les évolutions attendues au sein de Masc.
- Mickaël Elbert : confirme l'impression de plusieurs motards que les décisions du bureau sont en réalité les décisions d'une seule personne. Cela renvoie au besoin ressenti par plusieurs collègues d'avoir plus de concertations au sein de l'association, avec plus de démarches qui avancent en informant et en consultant les membres. Le bureau garde son rôle opérationnel mais consulte plus souvent.

Pascal Même : Constate les tensions avec surprise. N'avait pas conscience des clivages aussi forts entre certains collègues. Les griefs ont été formulés.  
Il est maintenant nécessaire d'avancer et de repartir sur des bases positives.

\*\*\*\*\*

Election du bureau : Contexte dans lequel tout le bureau est démissionnaire.

Sont sortants :

Drilleau Gilles

Guillet Patrick

Lecorre Gérard

Ploteau Patrick

Ravary Raoul

Souhaite rester :

Derouet Pascal

9 candidats se présentent au final :

Badillet Luc  
Baillif William  
Bain Eric  
Chotard Alain  
Derouet Pascal  
Elbert Michaël  
Fontaine Guy  
Guennec Jean-Michel  
Pulinx Nicolas

Vote à main levée de l'assemblée pour désigner les membres du bureau :  
6 membres sont désignés

Ces 6 membres après une réunion en privé ont désigné au sein du bureau les personnes en charge des responsabilités suivantes :

Président : GUENNEC Jean-Michel  
Président adjoint : BAIN Eric  
Secrétaire : PULINX Nicolas  
Secrétaire adjoint : BAILLIF William  
Trésorier : BADILLET Luc  
Trésorier adjoint ELBERT Michaël

Le nouveau Bureau a décidé de transférer le siège de l'Association MASC à l'adresse suivante :  
7 rue Daniel Rouger 49000 Angers

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 11h30

Le Président  
Jean-Michel GUENNEC



Le Secrétaire  
Nicolas PULINX



Le Trésorier  
Luc BADILLET

